



SCRC - Société Canine
Régionale du Centre

SOCIÉTÉ CANINE RÉGIONALE DU CENTRE

Affiliée à la Société Centrale Canine, reconnue d'utilité publique

Président : Pierre ROUILLON
Les Mouises de Bel Air – 42 Saumery
45310 Saint-Péravy-la-Colombe
Fixe : 02.38.80.84.69
Portable : 06.31.78.90.55
Mail : rouillon.pierre@wanadoo.fr

Secrétaire : Jean-Yves LEFÈVRE
4, impasse de la DégeSSIère
37250 Sorigny
Fixe : 02.47.26.12.72
Portable : 06.76.38.45.02
Mail : jeanyves.lefevre@sfr.fr

RÉUNION DU COMITÉ DE LA SOCIÉTÉ CANINE RÉGIONALE DU CENTRE

Le mercredi 16 décembre 2009, à 18 h, à la ligue du Centre de basket à Saran (Loiret).

Présents : Danielle CACARD, Arlette JAFFRÉ, Françoise VERNON, Jean BONNIN, Bernard DANGER, Imre HORVATH, Jean-Yves LEFÈVRE, Joël MAGON, Michel MARIÉ (remplaçant de Pascal BOUÉE), Alain MARQUIS, Pierre ROUILLON, Roger ROULLEAU, Pierre MAISONNEUVE.

Absents excusés : Chantal PORÉE (remplaçante de Chantal FAYE), Xavier BOISSY, François DAUBRY, Claude VOILET. **Absente :** Sylvie METON.

Ordre du jour : approbation du compte rendu du 2 juin 2009, compte rendu de la réunion des dates d'expositions à la SCC par M. Imré Horvath, assemblée générale, la formation des maîtres de chiens catégorisés (stage MOFAA), Game Fair 2010, réunion de la chasse, création d'une commission « fédération », finances par Mme Arlette Jaffré, délégués de races, questions diverses, date de la prochaine réunion.

La séance est ouverte à 18 h 15. Mme Cacard est remerciée pour le prêt de la salle. La réunion est enregistrée sur dictaphone. Le président annonce le décès de M. Willaume à l'âge de 68 ans qui était un ancien membre de la SCRC du Cher. M. Maisonneuve et certains membres du comité du Cher ont assisté aux obsèques.

Approbation du compte rendu du 2 juin 2009

M. Horvath s'est chargé de ce compte rendu et l'a fait parvenir à l'ensemble du comité sauf à M. Maisonneuve. M. Rouillon le lit pour M. Maisonneuve et les autres membres. Une correction est apportée au niveau de la nomination de M. Maisonneuve en tant que Président d'honneur de la SCRC et non de la SCC. Une autre pour la commission de la CEACUR et non de la CEAUR. Le compte rendu est accepté à la majorité.

Réunion des dates d'expositions à la SCC

M. Rouillon a assisté à cette réunion en tant que responsable régional et a noté quelques changements dans la commission qui dépend de la SCC dont le président est M. Karcher. Celui-ci lui paraît dynamique et entouré d'une solide équipe. Des points sont désormais attribués aux expositions canines. La commission pourrait à l'avenir refuser les futurs IB aux expositions qui donneraient plus de 80 chiens à juger à un seul juge comme cela s'est produit à Nantes, cette année.

L'exposition de Châteauroux a été citée pour le travail qui a été accompli au niveau de la propreté vis-à-vis des exposants. M. Horvath confirme qu'en 2010 et 2011 la commission sera beaucoup plus vigilante sur la surveillance de la qualité des expositions. Elle vérifiera le bon déroulement des expositions, notamment la propreté des manifestations qui a été critiquée même celle organisée par la SCC.

Le championnat de France 2009 n'a pas été exempt de tous reproches.

La Mondiale aura bien lieu dans la banlieue Nord de Paris au parc des expositions de Villepinte (93), ainsi que le championnat de France. Le jury de ces deux manifestations est bien avancé et en particulier celui de la Mondiale où les juges ont reçu leur invitation.

Une cartographie a été établie pour éviter que des expositions se déroulent en même temps et sur des distances réduites (1 semaine entre deux expos et moins de 500 km).

La Canine de Midi-Pyrénées a eu en 2009 4 IB car elle est constituée de fédération et d'association. La Canine Rhône-Alpes voudrait obtenir plus d'IB dans les années à venir.

Depuis fin novembre, le site chiens-online.com est en ligne. 570 éleveurs ont créé leur mini site sur celui-ci en une semaine. Le président de la SCC, M. Arthus, a tenu en personne à présenter le budget de ce site où beaucoup de moyens ont été mis en œuvre.

L'objectif de ce site est d'appuyer les éleveurs de chiens inscrits au LOF dans leur effort de vente de leurs chiots. Seule la liste des chiots inscrits pourra être visible sur ce site, le programme étant directement relié aux ordinateurs du LOF. Ils pourront agrémente l'information brute par des images et des descriptions de leurs chiots.

Le comité de la SCC se réunira fin janvier et parlera de l'interdiction du double handling sur les rings et aux abords lors des expos canines et sera inscrit ensuite dans le règlement d'une exposition. Les juges devront faire respecter cette interdiction.

M. Horvath va nous faire parvenir par mail ou par courrier une convention type pour une invitation de juge étranger. Le juge recevra cette convention où lui sera indiqué ce à quoi il s'engagera et ce à quoi la SCRC s'engagera. Celui-ci touchera 35 € prévus par la FCI par jour et ne seront dû que pour des expositions internationales.

Le règlement des juges étrangers est sur le site Internet de la FCI. A la fin de celui-ci se trouve un additif qui définit précisément les remboursements des frais. Prix de l'avion (tarif le plus bas), le kilomètre est remboursé 0,30 €.

L'invitation d'un juge étranger doit être impérativement faite par la SCC quelle que soit la discipline. La liste du jury y compris les assesseurs d'une expo ou autre manifestation doit être envoyée à la SCC afin d'assurer les juges lors de leur déplacement.

M. Maisonneuve précise que son exposition 2011 (CACIB) se fera sur deux jours et non trois. M. Rouillon enverra un mail à M. Karcher et à Sylvie Mignon afin d'effectuer le changement sur le calendrier officiel de la SCC.

Assemblée générale

Elle se tiendra tous les ans, le dernier samedi du mois de mars selon les statuts de la SCRC en l'occurrence le samedi 27 mars pour l'année 2010 et le 26 mars pour 2011. Un représentant de chaque section devrait être présent le jour de celle-ci afin de lire le compte rendu de leur section.

Mme Cacard avait proposé lors de la dernière réunion du comité de la SCRC de la faire à Bourges dans le Cher dans la salle des fédérations des chasseurs qui pouvait contenir au moins 100 personnes. Le comité de la section du Cher, lors de sa dernière réunion et sous la présidence de M. Maisonneuve, a trouvé inopportun de faire la réunion de la régionale dans cette salle et l'a décidé à l'unanimité. Ce jour-là, Mme Cacard était absente.

Il n'existe pas d'autres salles sur Bourges pouvant accueillir l'assemblée générale selon les propos de M. Maisonneuve. Autrefois les AG se déroulaient souvent sur Orléans ou ses alentours voire en Touraine (une fois) et dernièrement dans le Blaisois, à Monts-près-Chambord. MM. Horvath, Rouillon et Mme Vernon se chargent de trouver une salle, d'accès facile avec un grand parking.

Le comité fera sa réunion habituelle le matin de l'AG, puis mangera sur place afin de gagner un certain temps par rapport à un repas pris dans un restaurant classique et de commencer l'AG si possible à 14 h au lieu de 14 h 30. La convocation sera envoyée à tous les adhérents fin janvier voire début février. M. Rouillon nous lit ensuite les différents thèmes qui seront abordés lors de l'AG et un point est discuté (les résolutions). Ces résolutions englobent l'affectation des résultats et les cotisations (le montant). M. Châtillon est notre commissaire aux comptes et a été élu voilà deux ans pour un mandat de cinq ans.

Au dos de la convocation sera imprimée la mise à l'honneur de chiens et de conducteurs de la région Centre. Cette année, M. Notter ex-président du club de Langeais dont sa fille a pris la succession et ancien président du club de Luynes voilà quelques années déjà, qui se retire du monde de la cynophilie, sera honoré lors de l'AG. Le comité est d'accord à l'unanimité.

Le comité décide de faire fabriquer une vingtaine de médailles qui seront remises lors de ces occasions en étudiant les meilleurs tarifs.

Seules les personnes qui auront versé une cotisation à la SCRC seront récompensées.

Mme Lédien et M. Lefèvre se chargeront de l'envoi des convocations. Toutes les étiquettes devront leur parvenir avant la fin du mois de janvier. Les départements du 41, du 28 et du 37 ont fourni à ce jour leurs étiquettes.

Formation des maîtres de chiens catégorisés (stage MOFAA)

Selon une loi du ministère de l'Intérieur, tous les propriétaires de chiens de 1^{er} et 2^e catégories doivent avoir en leur possession un permis de détention et cela avant le 31 décembre 2009. Un stage (MOFAA) sera organisé à Romorantin avec 50 participants afin de former et de donner un complément d'informations aux moniteurs des clubs qui voudraient encadrer ces formations. C'est la formation des formateurs !

Une aide financière a été mise en place, afin d'apporter un soutien à l'organisation de 40 de ces formations sur toute la France. Concernant l'attestation d'aptitude, les professionnels prennent entre 80 et 400 € pour une formation de 7 heures, les clubs d'utilisation se font ainsi connaître via leurs moniteurs agréés et demandent 50 € pour la même prestation. L'évaluation du chien coûte entre 130 et 250 € chez le vétérinaire. Il existe quatre niveaux d'évaluation : le 1 (chien gentil), le 2 (chien gentil mais grogne dès que l'on approche de lui), le 3 (chien assez dangereux, réactions imprévisibles), le 4 (chien représentant vraiment un danger). La vie de ces chiens (niveau 4) dépend surtout de l'avis final du maire de la commune concernée.

Le propriétaire d'un chien de 1^{er} ou 2^e catégorie doit se présenter à la mairie avec le certificat d'immatriculation (tatouage ou puce), le certificat indiquant si le chien est castré ou stérilisé (pour les chiens de 1^{er} cat.), l'attestation d'assurance du chien, l'évaluation comportementaliste du chien passée chez le vétérinaire et l'attestation d'aptitude passée dans un club d'utilisation ou chez un professionnel afin d'obtenir le permis de détention.

La liste régionale des personnes agréées dans les clubs d'utilisation pour cette formation sera mise sur le site de la SCRC. Ces personnes peuvent être connues aussi auprès des services de la préfecture de leur ville car elles ont dû déposer un dossier complet et accepté avant de pouvoir dispenser ces formations.

Les postes de police et de gendarmerie demandent des informations plus concrètes sur toutes les races de chiens en France (372) dispensées par les clubs d'utilisation.

Une vidéo pour toutes les polices municipales de France a été faite par le club de Saint-Doulchard (18) avec des Rottweiler, Cane Corso, American Staff (chiens appartenant à la 2^e catégorie) afin de montrer le travail effectué (éducation, dressage, obéissance) par les propriétaires de ces chiens dans les clubs d'utilisation et mise en ligne sur Internet. Cette vidéo a été réalisée juste après la loi de 1999.

Game Fair 2010

La séance de confirmations pour le Game Fair figurera au calendrier officiel. M. Figère est le responsable de l'organisation de la manifestation, M. Houillon étant le responsable de l'activité cynophile.

M. Rouillon a pris contact avec M. Figère et lui a transmis un courrier avec les points suivants concernant le Game Fair : séance de confirmations les 18, 19 et 20 juin ; organisation générale prise en compte par la SCRC ; M. Rouillon étant absent, M. Horvath sera le représentant de la régionale ; la section du Blaisois assurera l'ensemble de la partie administrative et les engagements, sous la responsabilité de son président, M. Pascal Bouée ; les frais d'hébergement et de déplacement des juges seront pris en compte par la SCRC ; des cages seront fournies gratuitement pour les chiens.

M. Figère s'engage : à fournir une entrée gratuite (sinon 13 €) pour chaque chien engagé à la confirmation ; à réserver une chambre durant trois jours pour un juge (deux juges seront présents, un juge sera hébergé) ; à régler les repas des juges, des bénévoles qui gèreront les confirmations, des officiels de la régionale (MM. Horvath et Bouée) ; à donner des entrées gratuites pour les bénévoles et les officiels de la SCRC et nous mettre à disposition un stand commun SCC, SCRC et section du Blaisois.

M. Figère, après avoir donné une réponse à M. Rouillon, confirme tous les points cités ci-dessus.

A ce jour, il nous reste à trouver les juges qui officieront pour les confirmations. M. Jacques Médard Ringuet avait été choisi comme juge toutes races et avait donné son accord de principe pour le Game Fair et s'est démis par la suite de sa charge pour des raisons diverses. Mme Cacard jugera les Teckels (4^e groupe). Certains juges ont été contactés mais non pas donner suite. D'autres vont l'être en espérant des réponses positives. MM. Mansencal, Hermel (toutes races), Boitard pour le 6^e, Riva et Guilbert pour le 7^e et Gauvrit et Calloc'h pour le 3^e. M. Rouillon verra avec MM. Bouée et Magon pour finaliser la liste des juges. Le prix de la confirmation sera de 29 €.

Réunion de la chasse

Elle devrait avoir lieu avec les membres de la catégorie chasse du comité de la SCRC et des personnes qui œuvrent pour la chasse, au quotidien dans les sections. La Touraine avait proposé de la tenir à Thilouze (ville entre Montbazou et Sainte-Maure), à la maison de la chasse. La fermeture de la chasse sera effective à la fin du mois de février. Les fields de printemps commencent début mars. Une date est arrêtée au mois d'avril, le mercredi 14, à 18 h. Un repas improvisé suivra la réunion. Une convocation sera envoyée avec un ordre du jour. M. Rouillon demande aux chasseurs de lui faire parvenir dès que possible les questions à débattre lors de cette réunion.

Mme Cacard, au sein de son département, dans le cadre de l'association des chasseurs de petit gibier, a fait une formation sur le concours Saint-Hubert et a mis cette année un module sur le site de la centrale canine « le chien de race » où beaucoup de renseignements sur la chasse peuvent être consultés.

Création d'une commission « fédération »

Certains membres du comité souhaitent passer en fédération à la place de notre Société Canine Régionale, d'autres y sont opposés mais intégreront cette commission afin de donner leur avis sur la question. La décision finale ne pouvant être prise qu'en assemblée générale extraordinaire.

Mme Jaffré, MM. Marquis, Magon, Rouillon souhaitent faire partie de la commission, MM. Voilet et Bouée seront aussi contactés afin d'intégrer celle-ci.

M. Marquis sera chargé de faire avancer le projet de cette commission en prenant contact avec les autres personnes concernées en leur indiquant la création de cette commission.

La SCRC attend toujours les nouveaux statuts de la SCC.

Finances

La SCRC dégage un solde de 23.692,34 €. Toutes les sections sont à jour de leur versement. La Beauce a remboursé les 2.000 € versés par la SCRC pour l'achat de ses coupes.

Délégués de races

M. Rouillon souhaiterait à l'avenir inviter les délégués de races de notre région lors de notre AG, ou à une réunion, afin de débattre sur un partenariat futur. Nous allons prendre contact avec les clubs de races en leur demandant la liste actualisée de leurs délégués de nos six départements.

Questions diverses

Partage du jury. M. Horvath souhaiterait que les sections de la SCRC communiquent entre elles la composition de leur jury afin d'éviter qu'un juge ne se retrouve avec les mêmes races à juger d'une exposition à l'autre. Pour exemple : un juge du 7^e groupe s'est vu attribué 23 fois les mêmes races à juger durant l'année 2008.

Site SCRC

Le site Internet de la SCRC est lu 88 fois en moyenne par jour. Certaines informations spécifiques ont été lues plus de 800 fois, d'autres 300, 400. M. Horvath propose dans la deuxième quinzaine de janvier une nouvelle formation pour se familiariser avec le site, à Orléans, même lieu, même endroit que la première fois. Il proposera deux dates suivant la disponibilité de chacun.

Championnat de France de pistage

Le championnat de France de pistage s'est tenu à Patay et a été organisé par une équipe restreinte. Le conseil général du Loiret devait allouer pour cette épreuve une subvention de 1.500 €. Celui-ci l'avait accordé et confirmé par courrier dans un premier temps à l'organisation puis s'est rétracté par la suite. La manifestation s'est tout de même déroulée et a malgré tout fait un bénéfice de 833,11 €. Cette somme sera intégralement reversée à la CEACUR après la clôture du compte qui a servi pour le championnat de France. M. Rouillon demande aux membres du comité présents de bien vouloir valider cette fermeture, le comité accepte à l'unanimité et remercie toutes les personnes qui ont œuvré au bon déroulement de la manifestation.

Démission de la SCRC

M. Elbisser démissionne de la SCRC et a fait parvenir un courrier au président en évoquant les grandes lignes de son retrait.

Clubs d'utilisation

M. Rouillon trouve anormal que certains clubs d'utilisation ne déclarent pas tous leurs adhérents, que des présidents de club, juges de la SCC ne soient pas membres de la Régionale et que d'autres sont en nette régression par rapport à 2008. Il rappelle l'intérêt et les avantages d'être nombreux à notre Régionale.

Effectif des clubs voilà quelques années : en 2006, 1.937 ; en 2007, 2.150 ; en 2008, 2.422 ; en 2009, 2.061. Ce dernier chiffre ne peut être pris en compte car des clubs n'avaient pas encore payé leur cotisation.

La région Centre organise près de 200 manifestations cynophiles par an dont 110 au calendrier de la CEACUR.

La SCC n'enregistrera pas les résultats de manifestations qui ne seront pas inscrites au calendrier officiel.

Remise de médaille

Une médaille d'honneur a été remise à Mme Colette de Saint-Seine dont l'affixe a été déposé en 1907 par M. Horvath accompagné de Mme Jaffré dans son château de Grillemont à La Chapelle-Blanche afin de la remercier de tout ce qu'elle a pu apporter aux lévriers en particulier. Sa famille et elle réintroduisent en France le Greyhound et le Whippet voilà maintenant quelques dizaines d'années.

Saint-Hubert régional

42 candidats se sont présentés au domaine du Boulay dans le département du Cher pour la finale régionale du concours Saint-Hubert. Trois candidats du Cher sont allés samedi dernier à Rambouillet à la finale nationale, mais ne se sont pas classés. La somme de 2.898,40 € a été dépensée pour la location du territoire, le gibier, le repas des juges, etc. Les recettes se montent à 2.915 € soit un bénéfice de 16 €. Des membres de la SCRC nous ont aidés à l'organisation : MM. Loiseau et Marié.

La location du terrain : 250 € payée 200 €. Le gibier : 2 oiseaux 27 € réglés 20 €. Le repas : 25 € réglé 22 €.

La fédération des chasseurs du Cher s'est investie totalement dans cette finale régionale.

M. Rouillon félicite et remercie l'ensemble des bénévoles, et en particulier Mme Cacard, pour l'organisation et l'équilibre financier de la manifestation.

Agility pour jeunes handicapés

M. Horvath souhaite donner un coup de pouce à de jeunes enfants ou adultes qui désireraient pratiquer de l'agility, mais ces derniers ne possèdent pas le matériel nécessaire à la pratique de cette discipline. Certains clubs de la région pourraient éventuellement se défaire de leur matériel déclassé en leur fournissant cette petite aide.

La Mondiale

M. Horvah nous informe que l'exposition internationale aura lieu les 7-8-9-10 juillet 2011 et se déroulera sur quatre jours du jeudi au dimanche. Les groupes de races passeront du jeudi au samedi et le best le dimanche. Le championnat de France aura lieu du jeudi au samedi au même endroit et le best se déroulera le samedi en fin d'après-midi. Le CACS ne sera attribué qu'au championnat de France et l'IB et un CACS équivalent au Championnat seront décernés lors de la Mondiale.

Le patron de l'ensemble de l'organisation est M. Eymar Dauphin. Le jury pour la Mondiale est fait, celui du championnat est en cours. Un appel important va être fait afin d'avoir un maximum de participants pour l'organisation de cet événement. On attend 28.000 chiens sinon plus. Les locaux se trouveront à Villepinte (93). On avait peur qu'il y ait deux manifestations le même jour, les places de parking (14.000) auraient été alors insuffisantes. L'autre manifestation était celle de Japan Expo qui rassemble près de 150.000 visiteurs et attire les personnes qui aiment les mangas. Celle-ci a été avancée d'une semaine.

La cynophilie française dans son ensemble devra prouver ce dont elle est capable de faire au niveau de l'organisation d'une Mondiale. La formation des secrétaires initiée par Mme Anne-Marie Class va être accélérée dans les semaines et mois à venir. Cette manifestation doit être une totale réussite.

Demandes d'affiliation de clubs

Arlette Jaffré nous présente deux demandes d'affiliation :

Le Club Canin Sannois (18), au nom de la section du cher, M. Maisonneuve donne un avis favorable, le comité décide de la mise en stage d'affiliation du club de Sannois.

L'Association Ligérienne des Amateurs de Recherche Utilitaire « A la rue » à Saint-Denis-de-l'Hôtel (45).

Le second dossier va être lui aussi étudié par la section Sologne et une décision sera prise lors du prochain comité de la SCRC.

La séance est close à 21 h 50.

La prochaine réunion aura lieu le matin de l'assemblée générale, le samedi 27 mars 2010.

Le Président
Pierre ROUILLON

Le secrétaire
Jean-Yves LEFÈVRE